



Schweizerischer Pensionskassenverband
Association suisse des Institutions de prévoyance
Associazione svizzera delle Istituzioni di previdenza
Seefeldstrasse 45
8008 Zürich

Telefon 043 243 74 15/16
Telefax 043 243 74 17
E-Mail info@asip.ch
Website www.asip.ch

Communiqué de presse

Créer des conditions favorables aux institutions de prévoyance

L'association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP) a tenu le 3 mai sa 9ème assemblée générale ordinaire à Zurich, en présence du président du Grand Conseil zurichois Hans-Peter Frei et de Martin Vollenwyder, membre de l'exécutif de la Ville de Zurich. Le président de l'ASIP, Hans Ender, a souligné face aux quelque 200 membres présents l'importance de conditions cadres optimales en faveur de la prévoyance professionnelle.

Les données de référence doivent permettre aux institutions de prévoyance de réaliser des excédents, et non de les pousser à des mesures d'assainissement, dans l'intérêt même de l'institution et en particulier des assurés. L'orateur a indiqué que l'ASIP soutenait à dessein des initiatives provenant d'autres milieux, l'essentiel étant que l'orientation soit la bonne. Il s'agit aussi de promouvoir une bonne image de la prévoyance professionnelle et de réunir les conditions favorables à son développement, notamment par l'élaboration d'une LPP renouvelée. Les expériences faites jusqu'ici ont montré les limites d'un combat contre les excès de réglementation. C'est un véritable renouveau qu'il s'agit aujourd'hui de promouvoir.

Le journaliste Roger de Weck, modérateur du débat qui a suivi l'assemblée, a mis en évidence les travers d'une société médiatisée, en soulignant dans ses propos les valeurs de la communication, en particulier pour les milieux dirigeants des institutions de prévoyance.

Zurich, le 3 mai 2005

Pour tous renseignements :

Hanspeter Konrad, directeur ASIP, tél. 079 237 87 30